

(Paris) Marche pour la réquisition des immeubles vides !

23 novembre 2020



La crise du logement s'aggrave en France et tout particulièrement en Ile-de-France et à Paris, se traduisant notamment par une hausse sans précédent du nombre de sans-abri, toujours dans les rues, sur les trottoirs ou cachés dans les recoins et exposés au COVID-19, s'ajoutant au 280 000 personnes actuellement hébergées de manière précaire.

Jamais l'INSEE n'a compté autant de logements vacants, particulièrement dans les métropoles : en France, 3 millions, en Ile-de-France 394 000, à Paris 117 5001 ...

Plutôt que réprimer les victimes de la crise du logement, criminaliser les occupants sans titre de logements vacants, amputer encore les APL, assécher les aides aux HLM ou accélérer les expulsions avant la trêve hivernale, il faut appliquer la loi et respecter les droits, notamment la loi de réquisition, mesure d'application quasi immédiate.

L'ordonnance du 11 octobre 1945, a fait ses preuves puisqu'elle a permis la réquisition de plus de 120 000 logements vacants. Dernières en date, les 1200 réquisitions de 1995 demandées par Chirac, à la suite de l'occupation de la rue du Dragon en décembre 1994.

Deux autres procédures de réquisition ont été créées en 1998 et 2018, quasiment jamais appliquées, car

les propriétaires peuvent les contourner aisément.

Dimanche 29 novembre, avec des mal-logés et des sans-logis, nous irons dénoncer trois exemples d'immeubles appartenant à de riches investisseurs ou groupe financier, vacants depuis 2 à 20 ans. Trois exemples parmi des dizaines d'autres à Paris d'immeubles appartenant aussi à de grands propriétaires ou des institutions publiques, qui seront rendus publics au cours des prochains jours. Tandis que le nombre de sans-abri s'accroît, les surfaces de bureaux vacants sont en hausse également.

Début décembre, des centaines de demandes de réquisition seront déposées au Ministère du logement, par les sans-logis, puisque Madame Wargon, Ministre du Logement, a déclaré ne pas être opposée à la réquisition². Dont acte !

Cette courte marche devrait s'achever vers 16h30, avec la participation de « La fanfare invisible » et en présence de personnalités.

Un toit c'est un droit !

Nécessaires : masques, gel et respect des règles de distanciation.

1 Insee Données 2017

2 E. Wargon sur la chaîne Public Sénat le 16-11-2020 :

<https://twitter.com/publicsenat/status/1328242492572135424?s=20>

Lire aussi : [Voir sur le site du DAL](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :](#)
<https://ancien.solidaires.org/Paris-Marche-pour-la-requisition-des-immeubles-vides>